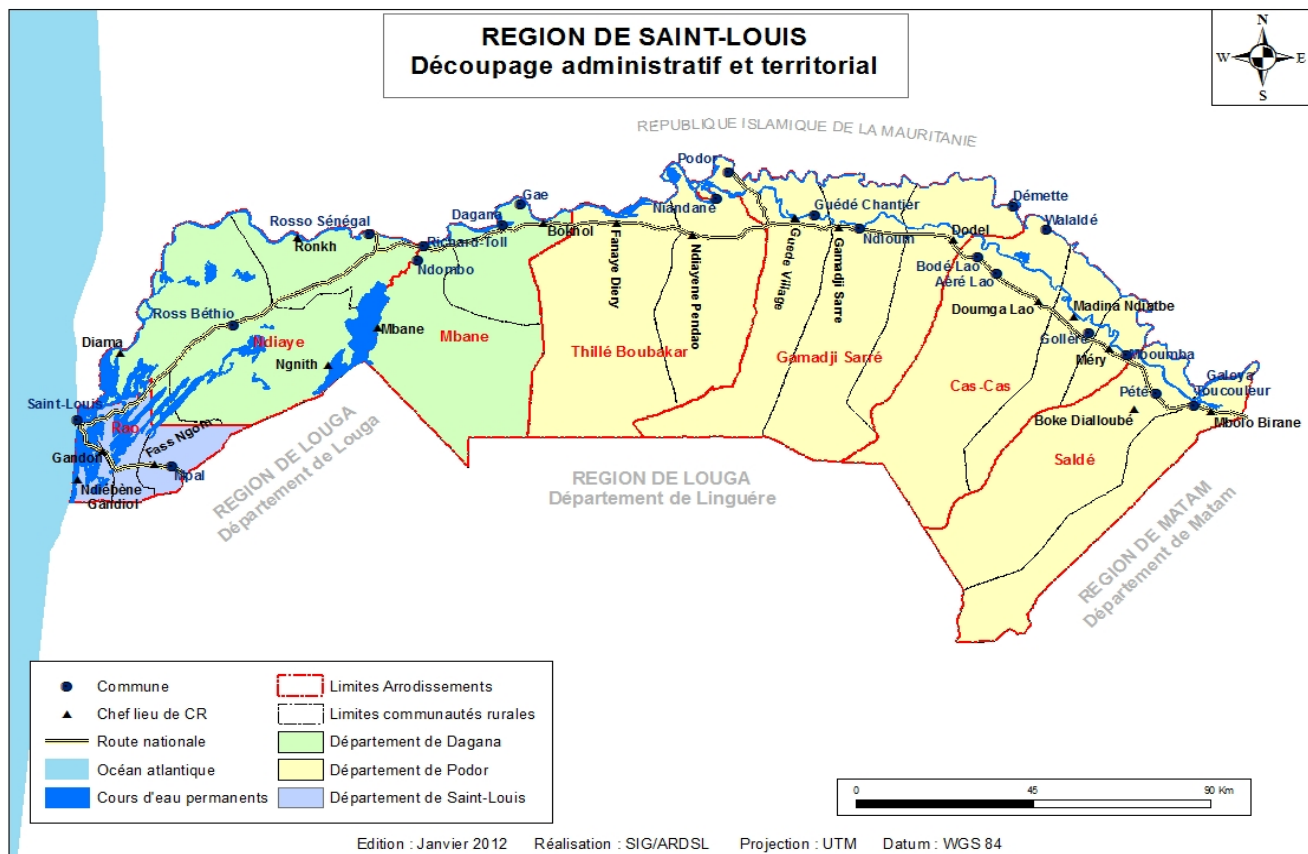


ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2014**

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre XVI : MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

Le secteur de l'industrie, mines et énergie est un facteur de production critique pour le développement d'un pays de par son impact sur la vie économique et sociale. Compte tenu de son importance, l'Etat a défini une politique visant à le développer. Cette politique vise à rendre durable la performance du secteur pour mieux soutenir le développement du pays.

Pour la région de Saint-Louis, la disponibilité de ces ressources, constitue un enjeu pour la mise en valeur de ses énormes ressources.

Ce secteur est constitué au niveau de la région pour le sous-secteur des mines de trois types : le sable, la latérite et le banco localisables dans différentes zones au niveau de la région de Saint-Louis.

Pour le sous-secteur de l'énergie 4 types sont utilisés au niveau régional: l'électricité, le carburant, le gaz et les ligneux.

XVI.1. MINES

XVI.1.1. Situation des carrières et des mines

D'après les données de 2014, la région compte 15 sites d'extraction (contre 14 en 2013) dont les plus exploités sont localisés dans les communes de Gandiole, Richard-Toll (souvent pour le compte de la CSS), Ronkh et Gamadji Saré. Le mètre cube (m³) de sable est vendu à 100 FCFA.

La latérite se trouve principalement dans les communes de Bokhole, Richard-Toll et Ndiayène Pendaou. La latérite est vendue à 200 FCFA le m³.

Le Banco est l'une des substances que l'on retrouve dans certaines localités de Saint-Louis. On décompte plus ou moins deux sites d'extraction qui sont situés dans les communes de Gandon et de Gandiole. Le mètre cube (m³) est vendu à 200 FCFA.

Tableau 16.48 : Situation des carrières

Type	Nombre	Localisation
Sable	9	Les communes de : Ndiébène Gandiole ; Richard-Toll ; Ronkh ; Gamadji Saré ; Mbollo birane; Fanaye ; Gandon ; Bokhole ; Guédé village
Latérite	4	Les communes de : Bokhole ; Richard-Toll ; Ndiayéné Pendao ; Ronkh
Banco	2	Les communes de Ndiébene Gandiole et de Gandon
Total année 2014	15	
Total année 2013	14	
Variation %	7,14	

Source : Service régional des mines

La région s'est bonifiée d'un nouveau site de sable en 2014 à Fanaye cependant on note une difficulté pour la commune de Saint-Louis d'acquérir du sable faute d'espace.

XVI.1.2. Production des mines et carrières

Au cours de l'année 2014, la recette fiscale tirée dans ce domaine est estimée à 28 160 000 FCFA dont 87% de ce montant (soit 24 525 500 FCFA) vient de l'extraction d'une quantité de 151 616 m³ de substance minérale. Cette relative importance de l'exploitation minière renseigne sur l'urbanisation galopante de la région.

Tableau 16.49 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type	Année 2013		Année 2014		Variation en %	
	Volume (en m ³)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume (en m ³)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume	Valeur
Sable	42 734	4 273 400	57 977	5 797 700	35.57	35.57
Latérite	123 663	24 732 600	64 104	12 820 800	-48.16	-48.16
Banco	21 965	4 393 000	29 535	5 907 000	34.46	34.46
Total	188 362	33 399 000	151 616	24 525 500	-19.50	-26.57

Source : Service régional des mines

Le sable

Au cours de cette année, 57 977 m³ de sable ont été extraits soit 38,24% des substances minérales. La plus grande part de l'extraction est vendue à la CSS qui fait des achats mensuels réguliers nécessaires pour la réhabilitation des sols pour les cultures de canne à sucre. En 2014 le volume d'extraction de sable s'est accru de 35,57% par rapport à l'année précédente 2013.

La latérite

Son exploitation est très importante dans la région et dépasse de loin l'extraction de sable. La latérite se trouve principalement dans les communes de Bokhole, Richard-Toll et Ndiayène Pendaou.

Au cours de cette année, une quantité importante de 64 104 m³ de latérite a été extraite dans la région, soit 42,30% de substances minérales extraites. Cette importante exploitation de la latérite s'explique entre autre par les importantes consommations de cette substance par la CSS qui à elle seule achète plus de 80% de la latérite extraite. Le volume de latérite extrait a pratiquement diminué de moitié soit une baisse de 48,16% par rapport à 2013.

Le banco

Le Banco est l'une des substances que l'on retrouve dans certaines localités de Saint-Louis. C'est un mélange de terre crue et de paille qui est utilisé comme matériau de construction. Avec seulement 19,5% de la quantité des substances minérales extraites, le banco est la substance la moins exploitée dans la région. L'extraction de banco a connu une hausse de 34,46% par rapport à 2013.

On constate une baisse au niveau régional de la production des mines de plus 19% en volume et plus de 26% en valeur en 2014. Ceci s'explique en partie par la phase finale des chantiers du MCA qui a beaucoup utilisé ses carrières au début de ses travaux.

XVI.2. ENERGIE

XVI.2.1. Énergie électrique

XVI.2.1.1. Les abonnés

L'électricité occupe une place prépondérante dans la politique de développement économique et social de la région. A cet effet, elle a un impact très important sur l'expansion de tous les secteurs qui l'utilisent exclusivement comme source d'énergie. La SENELEC est l'opérateur qui fournit de l'électricité dans la région, à partir du réseau national.

En effet, la région de Saint-Louis est connectée au réseau national depuis la mise en service du projet Basse Vallée avec un réseau d'une capacité 30 000 volt qui part de Sakal à Aéré Lao.

Tableau 16.50 : Evolution du nombre d'abonnés selon le type d'abonnement, de la région de Saint-Louis

Circonscriptions administratives	Année	BT (basse tension)	MT (Moyenne tension)	Total
Clientèle (Nombre de clients)	2013	56492	145	56637
	2014	59113	150	59263
	Variation %	3	5	5
Energie (MWh)	2013	70801	31791	102592
	2014	75963	36281	112244
	Variation %	7	14	9

Source : SENELEC Saint-Louis

L'électricité est la source d'énergie la plus développée, malgré l'existence de potentialités sur le solaire et l'éolienne qui sont quasi inexploitées. Entre 2013 et 2014, le nombre d'abonnés de la SENELEC est passé de 56 637 à 59 263, soit une hausse de 5% entre ces deux périodes. L'augmentation du nombre d'abonnés se répercute sur la consommation en électricité dans la région passant de 102 592 MWh en 2013 à 112 244 MWh en 2014 soit une hausse de 9%.

XVI.3. Les produits pétroliers

XVI.3.1. Le carburant

Les infrastructures de distribution du carburant dans la région sont principalement des stations-service qui sont implantées dans les différents départements, essentiellement au niveau des centres urbains un peu plus de 35.

Le carburant est utilisé dans plusieurs activités, notamment le transport (terrestre, aérien, maritime), la pêche, l'agriculture et l'industrie. La satisfaction de la demande ne souffre pas d'une entrave majeure. Le carburant est disponible à travers le territoire régional mais des ruptures de stocks peuvent être parfois notées dans les zones éloignées particulièrement celles du département de Podor. Grâce à la diversité des opérateurs, la qualité du service n'est pas à déplorer. Concernant le prix, il est jugé très élevé et très instable. Le carburant a un très grand impact sur le développement de l'économie de la région en général, plus particulièrement sur le développement des secteurs qui en font une source d'énergie (transport, agriculture, industrie, artisanat, hydraulique etc.).

XVI.3.2. Le gaz butane

A Saint-Louis, il existait une unité de remplissage des bouteilles de gaz qui n'est plus fonctionnelle. Sa production couvrait les besoins du marché régional et assurait le ravitaillement des régions limitrophes en gaz. Actuellement, les dépôts de gaz qui existent s'approvisionnent à Dakar.

L'importation du gaz dans la région est détenu par trois concessionnaires : Total gaz, Vito gaz et Touba gaz qui organisent la distribution du produit dans la région à partir de leurs dépôts. Total gaz dispose de 2 dépôts à Saint-Louis et d'un à Richard -Toll ; Vito gaz et Touba gaz détiennent respectivement 1 et 2 dépôts de gaz à Saint-Louis . La gamme de bouteilles disponible concerne les bouteilles de 2,7 kg, 6 Kg et 12 Kg, couramment utilisées par les ménages. Il existe des bouteilles de 32 Kg et 38 Kg dont la disponibilité est assujettie à une commande. Il ressort par ailleurs, une concentration des dépôts de gaz dans la ville de Saint-Louis.

La chaîne de distribution dans la région est constituée par un réseau de demi-grossistes agréés par les concessionnaires et de petits commerçants. Pour être un

demi-grossiste agréée, il faut verser une caution dont le montant est équivalent à la valeur du quota attribué et avoir un lieu de stockage conforme à la règle.

La distribution du gaz et son accès ne posent pas de problèmes particuliers, sauf le prix qui n'est pas à la portée du grand nombre et sa variabilité. Il est à noter que le gaz est principalement consommé en milieu urbain.

Le prix du gaz est homologué par l'Etat. Donc les prix sont identiques sur l'ensemble du territoire régional. Des ruptures de stock surviennent de temps en temps liées au manque de production à Dakar.

Le gaz a un impact social très important au niveau des ménages dans la cuisson des aliments, surtout des ménages urbains. Etant un produit de substitution de l'énergie d'origine ligneuse, il contribue à la préservation des ressources forestières de la région et à réduire la vulnérabilité de l'environnement sans compter les effets bénéfiques sur l'allègement des corvées de la femme ménagère.

Au plan des initiatives, l'Etat a adopté une Lettre de Politique de Développement du secteur de l'Energie visant, dans le domaine du gaz, à rendre le produit disponible dans les meilleures conditions de qualité et de durabilité et accessible à moindre coût. La stratégie a consisté à pérenniser les approvisionnements pour éviter des ruptures et des tensions et à subventionner les prix pour élargir l'accès.

XVI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.4.1. Atouts et potentialités

- Présence d'opérateurs divers : SENELEC, ASER, COMASEL, COSELEC.
- Existence d'un potentiel solaire et éolien important .
- Volonté politique de l'Etat à travers la lettre de politique sectorielle de l'énergie.
- Potentialités de développement des énergies renouvelables.

XVI.4.2. Contraintes

- Insuffisance et irrégularité dans la fourniture d'énergie.
- Infrastructures et équipement insuffisant et vétustes.
- Déficit de la couverture de la demande en énergie.
- Difficultés d'implantation et la rentabilisation des infrastructures électriques dans certaines zones.
- Manque de bois de chauffe.
- Difficulté d'accès au carburant, au gaz butane et au pétrole lampant.

XVI.4.3. Perspectives

- Augmentation de la capacité de production énergétique.
- Renforcement de la production des énergétiques renouvelables.
- Renforcement et réhabilitation des infrastructures énergétiques et équipements.
- Investissement dans l'énergie Renouvelable.
- Promotion d'autres sources d'énergie Réalisation de reboisements.
- Amélioration du pouvoir d'achat des ménages.
- Promotion du biogaz, du bio charbon, du solaire et de l'éolienne.
- Apparition de nouveaux sites de gaz dans la région.